



Montreuil, le 09/02/23

Déclaration liminaire au GT emplois

Ce GT emplois, qui à priori nous semblait prometteur, nous semble à la simple lecture des documents de travail, très mal embarqué.

En effet, concernant «*l'objectivation de la charge de travail*», l'administration a déjà élaboré des critères pour l'évaluer, sans aucune concertation avec les organisations syndicales et sans nous les communiquer à ce stade. Cette manière de faire, unilatérale, révèle une fois de plus la conception rétrograde de notre administration du dialogue social. Nous pensons qu'il y a des sujets beaucoup trop importants, beaucoup trop impactant, pour laisser seule l'administration des Douanes les traiter. Nous pensons également que les représentants des personnels sont les mieux à même de déceler les tâches de travail non visibles que nos collègues effectuent au quotidien et identifier le travail réel comparativement au travail prescrit.

Concernant le plan d'actions en matière d'attractivité il est manifeste que la Direction Générale confond sciemment attractivité et communication. En cela elle emploie les méthodes gouvernementales. Vous n'êtes pas d'accord, c'est que vous n'avez pas bien compris et on va vous réexpliquer. La Douane est très attractive elle souffre juste d'un déficit de notoriété.

Cette vision est en complet décalage avec les chiffres qui nous sont donnés : les radiations, démissions, décès et sorties temporaires ont été multipliée par deux par rapport aux prévisions (près de 300). Cela démontre bien le déficit d'attractivité qu'aucun plan de com ne saura résoudre. Au contraire, il risque de bercer d'illusions des candidats futurs qui connaîtront un brusque retour à la réalité une fois en poste.

L'attractivité, madame la directrice générale, c'est avant tout des conditions d'exercices satisfaisantes, des locaux fonctionnels, une rémunération à la hauteur de l'engagement des agents, des facilités accordées pour les transports, des solutions de restauration satisfaisantes, un management participatif, de la cohésion dans les collectifs... Quand on en vient à tout miser sur la publicité on peut s'interroger sur le produit.

Le déficit de 470 agents par rapport aux effectifs réels, outre qu'il alourdit la charge de travail des collègues, illustre clairement que la Douane est de moins en moins attractive. Ce n'est certainement l'instabilité permanente qui permettra d'inverser la tendance.

Le dernier point de la dernière fiche qui est appelé « *simplification et allègement des tâches* » pourrait tout à fait s'intituler « engagement de processus de restructuration ». Les intitulés sont on ne peut plus flous « *le resserrement des activités relatives à la garantie des métaux précieux* » « *la simplification de la gestion des aides et du monopole des des buralistes* », « *la dématérialisation de la gestion des bouilleurs de cru* » sont autant de chantiers extrêmement préoccupants pour de nombreux bureaux. Enfin, le processus de récupération des missions de la DGCCRF en plus que flou. Vous n'êtes toujours pas revenue vers nous sur la réécriture ou non de l'article 38.5 du code des douanes

Vous êtes en train de programmer un avenir bien funeste. Nous ne sommes pas disposés pour notre part à cautionner de telles méthodes opaques qui auront un impact sur la cartographie de nos services. Et nous réitérons notre opposition au transfert des missions fiscales.